

et qui pourtant était venu rendre ses comptes de trésorier le 17 janvier, puis le 24 et le 31 du même mois, mourut le 15 mars 1792 (1).

Il avait 75 ans. De Bory était secrétaire perpétuel pour la classe des lettres et bibliothécaire de l'Académie. A ce dernier titre, il était proposé à la garde du trésor particulier de la Compagnie, et il avait dans son domicile des registres, des livres de compte, des notes concernant les recettes et les dépenses propres de l'Académie.

Le jour même de sa mort, sentant approcher sa fin, de Bory avait remis à Claret de la Tourrette, son collègue du secrétariat, ses livres de compte, un ancien livre de compte de Bollioud, son prédécesseur (2), et un billet en date du 12 septembre 1781, signé Gaillard, pour M. de Montriblou, portant promesse de payer la somme de 1630 livres, au revers de laquelle se lisait une déclaration écrite en 1782 et signée par de Bory, qui énonçait que cette somme appartient à l'Académie et qu'elle provient d'un legs à elle fait par la veuve de Bordes, l'ainé. Mais les scellés avaient été apposés chez lui le lendemain ; il fallait veiller aux intérêts de la Compagnie ; il fallait aussi pourvoir à son remplacement comme académicien. Voici ce qui fut décidé, à cette occasion, dans la séance du 20 mars :

1^o L'Académie ne sera point convoquée extraordinairement pour déclarer vacantes les places d'académicien et de secrétaire perpétuel que remplissait de Bory, vu qu'il ne

(1) De Bory est le seul académicien qui soit mort de 1789 jusqu'à la suppression de l'Académie en 1793.

(2) Les livres de compte de Bory allaient de 1777 à 1785 et de 1785 à 1792. Celui de Bollioud, son prédécesseur, allait de 1765 à 1776 inclusivement.